



Projet de complexe immobilier d'Aminona : La commune de Mollens reste convaincue de la solidité financière du projet

Mollens, le 21 mars 2011. Suite à diverses informations diffusées dans les médias la semaine dernière et qui concernaient la soi-disant mauvaise santé financière du projet immobilier d'Aminona, le Conseil communal de Mollens, réuni aujourd'hui lors de sa traditionnelle séance hebdomadaire, tient à apporter les précisions suivantes: «Le projet de complexe immobilier d'Aminona, porté par la société Aminona Luxury Resort and Village (ALRV) se poursuit malgré la disparation du nom Mirax à Moscou et la restructuration de la société. Les investisseurs du projet étaient de passage en Suisse la semaine dernière. La commune a pu rencontrer MM. Maxim Temnikov, président du Conseil d'administration d'ALRV SA et membre du directoire de MIRAX ainsi que Vladimir Marakutsa chef de projet d'Aminona. Nous avons obtenu toutes les garanties nécessaires à la poursuite du projet ainsi que les réponses à nos questions. De plus, aucun des accords signé avec ALRV n'est remis en cause, ce qui nous permet d'être tout à fait serein par rapport aux engagements financiers en cours et à venir. Précisons encore que tous les partenaires du projet, y compris la Commune, ont toujours été payés et qu'ALRV a déjà engagé plus de 20 millions de francs dans le développement du projet. Une entreprise dite en faillite ne prendrait plus la peine d'honorer ses factures. Les garanties financières obtenues courant 2008 par convention en faveur de la commune et qui seront honorées avant le début des travaux sont toujours d'actualité et ne sont pas remis en cause. Une entreprise qui restructure et qui change de nom n'est pas une entreprise en faillite. Combien de fois l'Usine d'Aluminium de Chippis a changé de nom et de propriétaire ces dernières années, ce n'est pas pour autant qu'elle a été déclarée en faillite. Enfin, il est bon de rappeler que depuis 2008 la commune traite exclusivement avec la société ALRV SA. La société MIRAX n'est que l'un des actionnaires d'Aminona Luxury Resort and Village SA porteur du projet d'Aminona. Dernier point important, le montage financier final sera évidemment plus clair une fois que toutes les autorisations de construire entreront en force. La Commune de Mollens reste donc convaincue de la solidité financière du projet».

Le projet ALRV SA, à Aminona, c'est:

Le projet Aminona Luxury Resort and Village (ALRV) SA, pèse près de 650 millions de francs suisses pour environ 2000 lits touristiques supplémentaires (1500 actuellement). Le projet comporte 5 zones. Une zone tour (5 nouveaux bâtiments en plus de 3 existants depuis 1975), une deuxième zone de 15 immeubles de 4-5 étages chacun, une troisième zone avec 42 chalets, une quatrième zone, dite publique, qui englobe la télécabine et dont la concession d'exploitation s'arrête le 31 décembre 2012 et enfin une dernière partie dite zone avancée à la sortie de Mollens englobant un parking souterrain ainsi que le logement du personnel du complexe hôtelier

Plus d'infos sur www.alrv.ch ou www.mollens.ch et sur la page Facebook en tapant Aminona.

Personne de contact : M. Stéphane Pont – Président de la municipalité de Mollens +41 27 481 11 21 ou +41 79 572 34 08.